

VNF et l'Agence de l'Eau signent un partenariat Eau et Climat

Dossier de la rédaction de H2o
July 2023

Yann Quiquandon et Sophie-Charlotte Valentin, directeurs territoriaux de Voies navigables de France (VNF) respectivement sur le bassin rhénan et les bassins Meuse et Moselle, et Marc Hoeltzel, directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ont signé une charte partenariale pour la période 2023-2026. Ce partenariat s'inscrit dans la ligne de la charte nationale, signée entre VNF et les agences de l'eau le 5 juillet dernier. Cet accord vise à renforcer et développer les actions de préservation de la disponibilité de la ressource en eau et de la qualité des milieux naturels dans un contexte de changement climatique.

À l'échelle du Grand Est, ce sont 1 600 kilomètres de voies d'eau, qui sont gérées par VNF, au sein desquelles de nouveaux projets vont être pensés et développés pour répondre aux enjeux des deux établissements, en concordance notamment avec les objectifs du Plan Eau récemment annoncé par le Président de la République, de la directive cadre sur l'eau (DCE), ainsi que du Grenelle de l'environnement avec la Trame verte et bleue, du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhin-Meuse et des plans de restauration de la continuité écologique (notamment pour les grands migrateurs). Quatre axes majeurs identifiés à l'échelle des bassins rhénan, meusien et mosellan : 1. La gestion des berges et renaturation des milieux ; 2. La préservation et la restauration de la continuité écologique et souterraine ; 3. La gestion quantitative et le partage de la ressource, afin d'optimiser les déplacements et la distribution de l'eau, et la résilience du réseau géré par Voies navigables de France ; 4. La gestion qualitative de la ressource, avec la réduction de l'empreinte écologique.

VNF